

POSTES.

374	Allocation de parcours à M. L. E. Simard, courrier sur chemin de fer, aujourd'hui en devoir dans le bureau du surintendant du service postal des chemins de fer à Québec, par suite de l'absence d'un des employés, durant les six mois se terminant le 30 juin 1906.	280 45
-----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

MINISTERE DES POSTES.

SERVICE EXTÉRIEUR.

490	Pour pourvoir aux appointements d'un sous-inspecteur au bureau de poste de Calgary aux taux de \$1,500 par année, et pour les appointements d'un messager aux taux de \$489.50 par année.	1,492 13
-----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

II.—FRAIS DE GESTION.

Bureaux du sous-receveur général—		
	Toronto.	5,850 00
	Montréal.	4,275 00
	Halifax.	6,600 00
	Saint-Jean.	5,775 00
	Winnipeg.	5,250 00
	Victoria.	3,937 50
	Charlottetown.	4,500 00
Caisses d'épargnes rurales—		
1	Appointements.	4,050 00
	Dépense casuelle.	1,087 50
	Impressions de billets du Canada.	110,000 00
	Dépenses se rattachant l'émission et au rachat de billets du Canada.	18,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de messagerie, etc.	14,400 00
	Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour le fonds d'amortissement, etc.	23,062 50
	Courtage sur achats d'effets publics pour fonds d'amortissement.	4,200 00
	Timbres anglais, frais de port, etc.	7,950 00
	Bureau du sous-receveur général—Charlottetown—Crédit supplémentaire.	300 00
267	Crédit supplémentaire pour l'impression des billets fédéraux.	30,000 00
	Crédit supplémentaire se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux.	2,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

Ministère des Finances et Conseil du Trésor—		
384	Appointements d'un sous-ministre adjoint, au taux de \$3,000 par année, à compter du 1er novembre 1906, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	1,500 00
	Autre crédit supplémentaire pour les dépenses casuelles.	1,200 00

DIVERS.—(Suite.)

366	Dépenses relatives à l'enquête sur le tarif.	5,000 00
475	Dépenses se rattachant à l'enquête sur le tarif.	2,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 9 juillet courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—